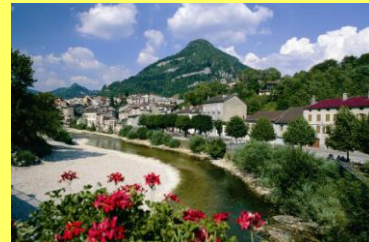




# TAXE DE SEJOUR



Afin d'améliorer la qualité de votre accueil et de rendre votre séjour toujours plus agréable, nous disposons d'une ressource : la taxe de séjour. C'est en réalité une contribution perçue par votre hébergeur pour le compte de la Communauté de Communes de Val de Bienne. Elle est intégralement consacrée aux actions touristiques dont vous bénéficiez directement : fonctionnement de l'Office de Tourisme, signalétique, fleurissement, animations, mise en place amélioration et entretien des équipements touristiques, balisages des chemins de randonnées... Nous vous souhaitons un agréable séjour dans le Haut Jura.

## TARIF PAR PERSONNE ET PAR JOUR

Catégories	En vigueur Val de Bienne	Réglementaire	Défini
Hôtels de tourisme 4* et 4* luxe Meublés de tourisme 4* et plus Tout autre établissement de Caractéristiques équivalentes	0.61 €	Entre 0.65 et 1.50 €	0.65 €
Hôtels de tourisme 3* Résidences et meublés 3* Tout autre établissement de Caractéristiques équivalentes	0.46 €	Entre 0.50 et 1 €	0.50 €
Hôtels de tourisme 2* Résidences et meublés 2* Village Vacances de catégorie grand confort Tout autre établissement de Caractéristiques équivalentes	0.30 €	Entre 0.30 et 0.90 €	0.30 €
Hôtels de tourisme 1* Résidences et meublés 1* Village de Vacances de catégorie confort Tout autre établissement de Caractéristiques équivalentes	0.30 €	Entre 0.20 et 0.75 €	0.30 €
Hôtels de tourisme classés sans étoile Meublés sans étoile Parcs résidentiels de loisirs Tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	0.30 €	Entre 0.20 ET 0.40 €	0.30 €
Terrains de camping caravanage 3 et 4* Tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes		Entre 0.20 et 0.55 €	0.20 €
Terrains de camping caravanage 1 et 2* Tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.15 €	0.20 €	0.20 €

La taxe de séjour est régie par les articles L.2333-26 à L.2333-46 du Code Général des Collectivités Territoriales



Pour plus de précisions, contacter l'Office de Tourisme  
Haut Jura Saint Claude au : 03.84.45.34.24 – [contact@haut-jura.fr](mailto:contact@haut-jura.fr)